FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE DU MONT VALERIEN (FONDATION MARECHAL FOCH)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres,
FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE
DU MONT VALERIEN (FONDATION MARECHAL FOCH)
40,rue Worth
92150 Suresnes

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par délibération du Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Médicale Franco-Americaine du Mont Valérien (Fondation Marechal Foch) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note « Changements de méthode » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application du règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

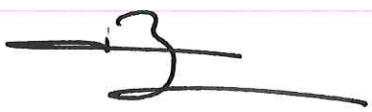

Florence Pestie

GROUPE

FONDATION MARECHAL FOCH

40 RUE WORTH
PAVILLON BALSAN

92150 SURESNES

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2020

APE : 8610Z SIRET : 78545810000019

FIDUCIAIRE CTC

5 BD EDGAR QUINET

92700 COLOMBES

Tel: 01.55.66.90.20

Fax: 01.55.66.90.21

En Euros.

FONDATION MARECHAL FOCH

Pavillon Balsan 92150 SURESNES

BILAN ACTIF 31 / 12 / 2020

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	37 529	35 874	1 655	1 274
Autres immobilisations incorporelles			-	381
Avances et acomptes			-	
Immobilisations corporelles			-	
Terrains	9 435 326	1 623 116	7 812 210	5 824 831
Constructions	22 560 800	20 785 788	1 775 012	1 900 631
Installations techniques, matériel et outillage	75 141	61 847	13 294	
Autres immobilisations corporelles			-	19 213
Avances et acomptes			-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 314 200		1 314 200	
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	208 331	161 469	46 863	46 817
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	33 631 327	22 668 094	10 963 234	7 793 147
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances et avances	354 382		354 382	275 666
Valeurs mobilières de placement	12 448 633		12 448 633	12 263 119
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	4 129 864		4 129 864	4 612 565
Charges constatées d'avance	5 302		5 302	5 473
Total II	16 938 181	-	16 938 182	17 156 823
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-			
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**50 569 508**	**22 668 094**	**27 901 416**	**24 949 970**

FONDATION MARECHAL FOCH

Pavillon Balsan 92150 SURESNES

BILAN PASSIF 31 / 12 / 2020

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	5 110 815	5 110 815
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation	469 788	469 788
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 482 179	1 482 179
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves et réserves règlementées	13 817 040	13 817 039
Report à nouveau	3 309 340	1 777 905
Excédent ou déficit de l'exercice	- 102 732	- 285 747
Situation nette (sous total)	**24 086 430**	**22 371 979**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Provisions réglementées		
Total I	**24 086 430**	**22 371 979**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	**1 075 483**	
Fonds dédiés	**81 070**	**76 175**
Total II	**1 156 553**	**76 175**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	**238 717**	
Total III	**238 717**	-
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**1 713 036**	
Emprunts et dettes financières diverses	**389 595**	**387 030**
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	**207 468**	**202 714**
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	**81 222**	**70 977**
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**28 395**	**1 841 095**
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	**2 419 716**	**2 501 816**
Ecarts de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	**27 901 416**	**24 949 970**

FONDATION MARECHAL FOCH - Pavillon Balsan 92150 SURESNES

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 606 487	
Mécénats	1 418 190	
Legs, donations et assurances-vie	1 208 101	
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 200	17 026
Utilisations des fonds dédiés	45 825	
Autres produits		3 881 035
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat		
Autres produits	831 662	
Total I	5 112 465	3 898 061
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	725 793	909 605
Aides financières	3 943 704	2 955 334
Impôts, taxes et versements assimilés		6 225
Salaires et traitements	309 142	278 512
Charges sociales	181 048	152 501
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	181 536	189 122
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	50 720	
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	5 762	10 463
Total II	5 397 705	4 501 762
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	- 285 240	- 603 701
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	228 715	288 868
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	228 715	288 868
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		138
Intérêts et charges assimilées	50 323	2 595
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	50 323	2 733
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	178 392	286 135
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 106 848	- 317 566
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 116	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	4 116	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-
Total des produits (I + III + V)	**5 345 296**	**4 186 929**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**5 448 028**	**4 504 495**
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 102 732**	**- 285 747**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	-	
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	-	
Personnel bénévole	-	
TOTAL	-	

FONDATION MARECHAL FOCH
92150 SURESNES

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Détail des charges constatées d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	12
Valorisation des contributions volontaires	12
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	14
Information relative aux fonds dédiés	15
Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie »	16
Tableau des variations des fonds propres – générosité du public	17
Compte de Résultat par Origine et Destination	18
Compte d'Emploi des Ressources au 31 décembre 2020	19
Annexe au CER et au CROD	20
Compte d'Emploi des Ressources au 31 décembre 2019	24

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 27 901 416.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 112 465 Euros et dégageant un déficit de -102 731.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social de l'entité
La Fondation Médicale Franco-Américaine du Mont Valérien, " Fondation FOCH " a pour but d'assurer de façon désintéressée le fonctionnement et la gestion de l'Hôpital Foch, école d'infirmières et de sages-femmes et à contribuer à son développement et à sa pérennité. La fondation Foch est reconnue d'utilité publique par décret, depuis 1929.

Nature et périmètre des activités et des missions sociales réalisées
La Fondation a pour missions:
-d'accompagner le bon exercice de l'activité de l'Hôpital, en particulier en permettant l'acquisition d'équipements de haute technologie ;
-de participer sur le court et long terme, à l'amélioration du fonctionnement de l'Hôpital par des investissements de rénovations ou agrandissements;
-de soutenir des formations ainsi que des activités de recherches menées par l'Hôpital.

Moyens mis en oeuvre
La fondation effectue régulièrement des appels à la générosité du public, pour des projets précis ou pour des services de l'Hôpital. Outre ces appels à dons la fondation reçoit spontanément des dons et legs qui sont également consacrés à l'Hôpital Foch.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de la pandémie Covid-19 :
Face à la pandémie qui s'est imposée à nous tous, la Fondation a été amenée à prendre des mesures pour se conformer aux dispositions et recommandations légales visant à réduire tout risque, notamment en privilégiant la mise en télétravail du personnel. La Fondation a tout de même fonctionné très correctement et les dons et mécénats reçus de la générosité du public durant l'année ont été en augmentation de près de 900.000 euros et se sont élevés en tout à 3 millions dont 1,7 millions dédiés au coronavirus.

Autre fait caractéristique :
La Fondation a acquis un bien immobilier sis rue Merlin de Thionville attenant à l'Hôpital et qui complètera une précédente acquisition datant de 2018. Cette nouvelle acquisition a été financée par un emprunt bancaire.

ANNEXE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au nouveau règlement de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 et à défaut de disposition spécifique au règlement ANC n°2014-03.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode

La première application du nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable selon les dispositions du plan comptable général (règlement 2018-06, art.611-1).

Les legs et les donations sont dorénavant comptabilisés,à la date d'acceptation par le Conseil d'Administration du legs ou de la donation en compte 24 "biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés". La comptabilisation en fonds reportés de la partie non encore cédée (donc non encaissée) est affectée au compte 6891 "reports en fonds reportés" avec pour contrepartie la compte 1911 " fonds reportés liés aux legs ou donations"

Lors de la première application de ce règlement, la Fondation a procédé de manière rétrospective en ce qui concerne les legs et donations acceptés et non encore réalisés à la clôture de l'exercice précédent. Ainsi ,un montant de 1.817.182 € a été reclassé du poste "autres dettes" qui figurait au passif du bilan de la Fondation au 31 décembre 2019 vers le poste report à nouveau au 1er janvier 2020.

Pour mémoire, les comptes de l'exercice 2019 ont été arrêtés en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément aux règlements du Comité de la règlementation comptable n°1999-01, n°2009-01 et n°2008-12. Ces comptes, qui ont été approuvés et certifiés, sont présentés sans modifications ni retraitements dans la colonne consacrée à l'année 2019 dans les états de synthèse (bilan pages 2&3 et compte de résultat en page 4).

ANNEXE

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		correction à l'ouverture (1)	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	37 529		
Terrains	7 397 949		2 037 378
Constructions sur sol propre	22 560 800		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 196		
Installations générales agencements aménagements divers	3 433		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 512		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		1 314 200	
TOTAL	30 033 889	1 314 200	2 037 378
Autres participations	208 286		46
TOTAL	208 286		46
TOTAL GENERAL	30 279 704	1 314 200	2 037 424

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 529	
Terrains		0	9 435 326	
Constructions sur sol propre			22 560 800	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 196	
Installations générales agencements aménagements divers			3 433	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 512	
Emballages récupérables et divers			1 314 200	
TOTAL		0	33 385 467	
Autres participations			208 331	208 331
TOTAL			208 331	208 331
TOTAL GENERAL		0	33 631 328	208 331

(1) la correction à l'ouverture est l'impact du changement de méthode comptable lié à la mise en oeuvre du nouveau règlement ANC 2018-06.

La ligne intitulée Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés d'un montant de 1.341.200 € à la clôture de l'exercice représente la valeur probable des cessions à venir des legs reçus par la Fondation.

ANNEXE

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	35 874			35 874
Terrains	1 573 118	49 998		1 623 116
Constructions sur sol propre	20 474 197	125 619		20 599 816
Installations générales agencements aménagements constr.	185 972			185 972
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 196			12 196
Installations générales agencements aménagements divers	2 178	687		2 865
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 554	5 232		46 786
TOTAL	22 289 215	181 536		22 470 751
TOTAL GENERAL	22 325 089	181 536		22 506 625

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	49 998				
Constructions sur sol propre	125 619				
Instal.générales agenc.aménag.divers	687				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 232				
TOTAL	181 536				
TOTAL GENERAL	181 536				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		238 717			238 717
TOTAL		238 717			238 717

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	161 469		0		161 469
TOTAL	161 469				161 469
TOTAL GENERAL	161 469	238 717			400 186
Dont dotations et reprises financières			0		

La ligne Autres provisions pour risques et charges d'un montant de 238.717 € est destinée à faire face aux frais à payer à des tiers dans le cadre des cessions à venir des biens reçus par legs.

ANNEXE

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	5 751	5 751	
Personnel et comptes rattachés	957	957	
Débiteurs divers	343 425	343 425	
Charges constatées d'avance	5 302	5 302	
TOTAL	355 436	355 436	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 036	3 036		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 710 000	120 000	480 000	1 110 000
Emprunts et dettes financières divers	389 595			389 595
Fournisseurs et comptes rattachés	207 468	207 468		
Personnel et comptes rattachés	11 998	11 998		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 990	51 990		
Autres impôts taxes et assimilés	17 234	17 234		
Autres dettes	28 395	28 395		
TOTAL	2 419 716	440 121	480 000	1 499 595
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	90 000			

L'emprunt souscrit en cours d'exercice d'un montant de 1,8 M€ a été utilisé pour l'acquisition du terrain évoqué dans les faits caractéristiques de l'exercice.
La ligne "Emprunts et dettes financières divers" d'un montant de 389 595 € représente une somme versée à la Fondation (300 000 € indexés selon l'intérêt légal) par le locataire du terrain situé rue de Silly à Boulogne Billancourt en contrepartie d'une promesse de vente. Selon le bail signé entre les parties en février 2004, la vente pourrait intervenir à compter de juillet 2038, si le locataire décide au préalable d'exercer son option d'achat. Dans le cas contraire, cette somme lui serait restituée.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 1 à 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens et aux frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Evaluation des amortissements

Catégorie	Mode	Durée
Installations et agencements	linéaire	5 à 10 ans
Matériels	linéaire	4 à 10 ans
Mobilier	linéaire	1 à 5 ans
Constructions et bail à construction	linéaire	4 à 40 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les titres immobilisés sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle, à la clôture de l'exercice. La filiale détenue n'exerce pas d'activité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les placements financiers figurent à l'actif pour leur valeur de souscription. Cette valeur a été comparée, lors de la clôture des comptes à la valeur de marché et une provision pour dépréciation à été comptabilisée dans le cas d'une perte latente.
La ligne "Valeurs mobilières de placement" d'un montant de 12 448 633 € est composée de :
-placement en contrat de capitalisation pour une valeur de 8 074 483 €
-placement en compte livret pour une valeur comptable de 60 242 €
-placement en SICAV / FCP pour une valeur comptable de 1 014 093 €
-intérêts courus à recevoir sur les placements financiers pour un montant de 3 299 816 €

Les valeurs de marché des placements étaient de :
-placement en contrat de capitalisation pour une valeur de marché de 10 731 727 €
-placement en compte livret pour une valeur de marché de 60 307 €
-placement en SICAV fonds commun de placement pour une valeur de marché de 1 019 448 €.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Valeurs mobilières de placement	3 299 815
Total	3 299 815

Les produits à recevoir inscrits ligne "Valeurs mobilières de placement" sont constitués d'intérêts courus sur les placements financiers.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 036
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 182
Dettes fiscales et sociales	22 864
Total	66 082

ANNEXE

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- NEOPOST / MAILFINANCE	231		
- CRF	2 902		
- SATEC	998		
- AXA OBJETS D ART	500		
- SATEC RCE	320		
- IDAF	350		
Total	5 302		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration, conformément aux nouveaux statuts, ne font l'objet d'aucune rémunération. Compte tenu de la taille de la Fondation, et pour cause de confidentialité, il n'est pas communiqué la rémunération des cadres salariés.

Effectif moyen :

- Cadres : 2
- Employés : 4

Composition des produits d'exploitation

Les produits d'exploitations sont principalement composés de revenus fonciers à hauteur de 832 K€ ; Legs et assurances-vie encaissés : 1 208 K€ ; mécénat : 1 418 K€ et dons : 1 606 K€.

Résultat financier

Les produits financiers de la Fondation sont constitués d'intérêts issus des placements.

Mise à disposition à l'Hôpital Foch

La Fondation Foch met gracieusement à disposition de l'Association Hôpital Foch l'ensemble de ses immeubles et meubles à travers un contrat de prêt à usage ; en conséquence la Fondation renonce à percevoir un loyer. La Fondation a valorisé que, dans des conditions normales, le montant anuel du loyer serait voisin de 12,6 Millions d'euros.

Valorisation des contributions volontaires

La fondation ne reçoit pas de contributions volontaires en nature.

ANNEXE

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes est de 10.200 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 450 000
Nantissement placements financiers	450 000	
engagement garantie d'emprunt pour l'Hôpital	3 000 000	
Total (1)		3 450 000

En 1984, le ministère de l'intérieur a autorisé la Fondation à recevoir un legs, composé de biens immobiliers et de titres de société, pour lequel la volontée de la testatrice était ainsi rédigée :"les biens mobiliers et immobiliers ne pourront être vendus avant l'écoulement d'un délai de 50 ans. Pendant le délai de 50 ans, les revenus desdits biens devront être affectés aux besoins propres de la fondation".
La Fondation a donc un engagement de 50 ans.

Engagements reçus

Néant.

Informations sur les transactions avec les contreparties
La Fondation n'a effectué aucune opération interne avec les parties liées conclue dans des conditions anormales telles que prévus dans l'article 431-12 du règlement de l'ANC 2018-06.

Engagement en matière de pensions et retraites

La Fondation n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité légale de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Compte tenu des caractéristiques de l'effectif salarié de la Fondation (ancienneté, âge...) l'engagement lié aux indemnités de départs à la retraite n'est pas significatif.

ANNEXE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
contribution de participation évènement	2 200
Total	2 200

ANNEXE

INFORMATION RELATIVE AUX FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	-	-	-	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public :							
- *Oncologie*	39 364 €	8 900 €	39 364 €			8 900 €	
- *Parkospin*	30 350 €	120 €				30 470 €	
- *Intelligence artificielle*		13 965 €				13 965 €	
- *Pneumologie*		18 200 €				18 200 €	
- *Maternité*		3 150 €				3 150 €	
- *Divers projets/services*	6 461 €	6 385 €	6 461 €			6 385 €	
TOTAL	76 175 €	50 720 €	45 825 €			81 070 €	

ANNEXE

DETAIL DE LA RUBRIQUE "LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE"

	Montants
PRODUITS	
-Montant perçu au titre d'assurances-vie	178 108 €
-Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	- €
-Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 344 193 €
-Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
-Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	
-Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	238 717 €
-Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
-Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	1 075 483 €
SOLDE DE LA RUBRIQUE	1 208 101 €

Tableau des variations des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	5 110 815							5 110 815
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation	469 788							469 788
Réserves	15 299 219							15 299 219
Report à nouveau	1 777 905	-285 747	-276 828	1 817 182	1 817 182			3 309 340
Excédent ou déficit de l'exercice	-285 747	285 747	276 828			102 731	146 301	-102 732
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	22 371 979			1 817 182	1 817 182	102 731	146 301	24 086 430

L'augmentation de 1.817.182 € inscrite sur la ligne « Report à nouveau » provient du reclassement d'encaissements partiels de legs et donations non encore complètement soldés à la clôture de l'exercice précédent. Ce montant figurait au passif du bilan de la Fondation au 31 décembre 2019 *(cf page 6 – changement de méthode)*.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018
Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2020 12	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 044 551	5 044 551
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	4 232 778	4 232 778
- Dons manuels	1 606 487	1 606 487
- Legs, donations et assurances-vie	1 208 101	1 208 101
- Mécénat	1 418 190	1 418 190
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	811 773	811 773
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	254 920	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	254 920	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	45 825	45 825
TOTAL	5 345 296	5 090 376
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	3 960 223	3 960 223
1.1 Réalisées en France	3 960 223	3 960 223
- Actions réalisées par l'organisme	16 519	16 519
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 943 704	3 943 704
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	863 283	773 372
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	863 283	773 372
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	573 802	452 092
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	50 720	50 720
TOTAL	5 448 028	5 236 407
EXCEDENT OU DEFICIT	-102 732	-146 031

En Euros.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018
Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2020 12	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL		

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES AU 31 DECEMBRE 2020

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		**RESSOURCES DE L'EXERCICE**	
1- MISSIONS SOCIALES	**3 960 223 €**	**1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	**5 044 551**
1.1. Réalisées en France	3 960 223 €	1.1. Cotisations sans contrepartie	- €
- Actions réalisées par l'organisme	16 519 €		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	*3 943 704 €*	1.1. Dons, legs et mécénats	**4 232 778 €**
1.2. Réalisées à l'étranger	- €	- Dons manuels	*1 606 487 €*
- Actions réalisées par l'organisme	- €		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	- €	- Legs, donations et assurances-vie	*1 208 101 €*
	- €		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**773 372 €**	- Mécénats	*1 418 190 €*
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	*773 372 €*		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**452 092 €**	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	*811 773 €*
TOTAL DES EMPLOIS	**5 185 687 €**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**5 044 551 €**
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**- €**	**2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**	
5- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**50 720 €**	**3- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	45 825 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC		**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC**	146 031 €
TOTAL	**5 236 407 €**	**TOTAL**	**5 236 407 €**

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**0**
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 146 031 €
Legs encaissés en 2019 et inscrits en report à nouveau (ANC2018-06)	1 817 182 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	16 519 €
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**1 687 670 €**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2020		31/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		**RESSOURCES DE L'EXERCICE**	
1 - contributions volontaires aux missions sociales		1 - contributions volontaires liées à la générosité du public	
Réalisées en France		Bénévolat	
Réalisées à l'étranger			
		Prestations en nature	
2 - contributions volontaires à la recherche de fonds			
		Dons en nature	
3 - contributions volontaires au fonctionnement			
TOTAL	**- €**	**TOTAL**	**- €**

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31/12/2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC DEBUT D'EXERCICE	**76 175**
(-) Utilisation	- 45 825 €
(+) Report	50 720 €
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**81 070 €**

ANNEXE AU COMPTE EMPLOI RESSOURCE (page 19) ET AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (page 18) DE L'EXERCICE 2020

Informations générales :

Le Compte Emploi Ressource et le Compte de Résultat par Origine et Destination de l'année 2020 ont été établis conformément au nouveau règlement N°2108-06 du 5 décembre 2018, sans colonne comparative au titre de l'exercice 2019 (qui avait été réalisé à l'époque en conformité avec l'ancienne règlementation).

Le Compte Emploi Ressource synthétise l'ensemble des ressources provenant de la générosité du public et de l'emploi qui en a été fait.

EMPLOIS :

MISSIONS SOCIALES

La "Fondation Médicale Franco-Américaine du Mont Valérien", fondée en 1929 et reconnue d'utilité publique par décret du 29 décembre 1929, dite "Fondation Maréchal FOCH", a pour but de :

- D'assurer d'une façon désintéressée le fonctionnement et la gestion directe ou indirecte de l'Hôpital FOCH, l'école d'infirmières et de sages-femmes annexée et contribuer au développement et à la pérennité de l'Hôpital Foch.

Elle peut en outre :

- Soutenir les activités de recherche de l'Hôpital, favoriser toutes formes de partenariat avec des fondations de même inspiration et promouvoir les échanges inter-hospitaliers, participer à la formation des futurs médecins et personnels soignants, assurer toute activité à caractère hospitalier, social, médico-social ou sanitaire, en amont ou en aval de l'hospitalisation ;
- Assurer l'accès aux soins de personnes en difficulté.

Elle s'engage, dans toutes ses actions, à prolonger l'œuvre entreprise par ses fondateurs, poursuivie depuis par leurs successeurs, dans l'application et le perfectionnement des techniques thérapeutiques, le respect des exigences de la déontologie médicale et de la dignité des personnes malades, aidées et suivies.

Sa durée est illimitée et son siège social est situé dans le département des Hauts de Seine.

L'ensemble des missions sociales est financé soit par des ressources propres de la Fondation issues de ses produits annuels non affectés (produits de placements, produits des dons et libéralités, loyers reçus…), soit par des ressources affectées par les donateurs ou testateurs. Le conseil d'Administration peut décider, à l'appui de projet suffisamment documentés qui lui sont soumis par l'Hôpital, d'allouer une partie de ses réserves antérieures au financement d'actions.

En 2020 la fondation a participé à différents projets pour l'Hôpital, notamment transplantation pulmonaire et a reversé près de 2,7 millions au titre du COVID-19.

Outre cela, la Fondation a accordé des bourses de soins ou des subventions aux assistantes sociales.

Au total les aides versées à l'Hôpital se sont élevées à 3.943.704 € comparé à 2.674.470 € pour l'année 2019.

Le montant noté sur la ligne Actions réalisées par l'organisme d'un montant de 16.519 € représente la charge d'amortissement que la Fondation a supportée et relative à un bien immobilier financé par la générosité du public, pour l'Hôpital.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Ces frais sont ceux directement rattachés aux efforts liés à la recherche de fonds provenant de la générosité du public. Ils englobent principalement des charges de personnel et des coûts tels que : coût des mailings et de marketing (publication du journal « FONDATION FOCH » et autres mailings), le coût de traitement des dons, les frais de traitement des legs.

La Fondation tient compte de la nature des postes de travail et du temps passé par le personnel, en rapport avec la générosité du public afin de déterminer les charges liées à la générosité du public. Concernant les frais généraux, selon la prestation reçue, la fondation détermine la quote-part des charges liées à la générosité du public.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ces frais représentent les charges de la fondation liées à son fonctionnement : Charges de personnel, frais généraux, honoraires, frais d'assurance… Les frais de fonctionnement figurent dans le compte d'emploi des ressources de la générosité du public car la fondation a été autorisée à accepter un legs dont la volonté du testateur était que la Fondation utilise cette générosité à ses besoins propres.

Les amortissements ont été analysés de la manière suivante :

- Les amortissements liés à des biens provenant de la générosité du public et mis à disposition de l'Hôpital Foch ont été notés dans la ligne « Actions réalisées par l'organisme » du compte d'Emploi des Ressources ;

- Les amortissements liés à des biens provenant de la générosité du public qui ne sont ni mis à disposition de l'Hôpital Foch ni utilisés par la Fondation ne figurent pas dans ce Compte d'Emploi des Ressources ;
- Les amortissements liés à des biens utilisés par la fondation pour fonctionner (amortissement du matériel informatique du personnel...) ont été notés dans la ligne Frais de Fonctionnement du compte d'Emploi des Ressources.

REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE :

Cet engagement représente la partie des ressources dédiées à des projets qui n'avait pas encore -*au 31 décembre*- été utilisée, conformément à l'engament pris.

RESSOURCES

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

La Fondation faisant un suivi particulier des ressources reçues, celles-ci peuvent être présentées selon les caractéristiques : affectées ou non sous forme de dons, de legs ou de mécénat.

Les dons manuels affectés sont ceux qui résultent du souhait précis du donateur (dons pour la maternité, pour le service neurochirurgie...).

Les legs et autres libéralités représentent notamment la valeur de réalisation des legs reçus par la Fondation. La fondation, sauf souhait spécifique du légataire, ne conserve pas la propriété des biens reçus. Ainsi, les biens immobiliers ou contrat d'assurance vie sont « réalisés » et le produit de cette réalisation va donc constituer une ressource financière.

AUTRES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

En raison de la première année d'application du règlement comptable ANC 2018-06, il est dorénavant prévu de considérer les revenus issus de la générosité comme provenant eux-

mêmes de la générosité du public. La fondation reçoit des loyers provenant de biens immobiliers issus de la générosité du public et cela a représenté, pour l'exercice 2020, un montant de 811.773 €.

L'analyse des produits financiers a conduit la Fondation à ne pas les considérer comme provenant de la générosité du public.

UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS

Cette rubrique représente la partie des dons affectés reçus durant les années antérieures et utilisés en 2020. Ainsi, parmi les aides versées à l'Hôpital, en 2020, 45 825 € ont été issues de ressources affectées non utilisées au cours des exercices antérieurs.

DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Au titre de l'année 2020, la Fondation a constaté un déficit d'un montant de 146 031€.

RESSOURCES REPORTES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT DE L'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES). Au 1er janvier 2019 la Fondation avait un solde de 276.829 € de ressource provenant de la générosité du public qu'elle a utilisé au cours de l'année 2019. Ainsi, au 1er janvier 2020 le solde des ressources antérieurs provenant de la générosité du public était nul. Ci-après le Compte Emploi des Ressources de l'année 2019.

COMPTE D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES AU 31 DECEMBRE 2019

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		276 829
1- MISSIONS SOCIALES	2 965 764	*2 674 470*	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	3 065 474	3 065 474
1.1. Réalisées en France	2 965 764	*2 674 470*	1.1. Dons et legs collectés	3 065 474	3 065 474
- Actions réalisées directement	0	*0*	- Dons manuels non affectés	850 706	850 706
- Versements à l'association Hôpital Foch	*2 965 764*	*2 674 470*	- Dons manuels affectés	1 258 315	1 258 315
			- Legs et autres libéralités non affectés	956 452	956 452
			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	716 171	716 171	2- AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	716 171	*716 171*			
			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics			4- AUTRES PRODUITS	1 121 455	
			- revenus des biens immobiliers	814 587	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	822 422		- revenus de placements financiers	288 868	
			- autres produits	18 000	
		3 390 641		0	
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU	4 504 357		I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE	4 186 929	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	138		II. REPRISES DES PROVISIONS	0	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES	76 175		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES	107 994	
			IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		31 819
IV. EXCEDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	285 747	
V. TOTAL GENERAL	4 580 670		VI. TOTAL GENERAL	4 580 670	3 097 293
V. PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE		*0*			
VI. NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCEES A COMPTER DE LA PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		*16 519*			
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		3 374 122	VI. TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		3 374 122
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		